

1. Record Nr.	UNINA9910324035203321
Autore	Adam Bernard
Titolo	La guerre et l'Europe // Anne-Marie Dillens
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles, : Presses de l'Université Saint-Louis, 2019
ISBN	2-8028-0355-7
Descrizione fisica	1 online resource (175 p.)
Altri autori (Persone)	ColsonBruno CortenOlivier DillensAnne-Marie FranckChristian La MaisonneuveÉric de Revault d'AllonnesMyriam SheaJamie SterkendriesJean-Michel TerrayEmmanuel
Disciplina	303.6/6
Soggetti	Nationalism - Europe Military history Europe History, Military Europe Defenses History
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Nota di contenuto	Les mutations conceptuelles de la guerre en Europe du XVIIe siecle a nos jours / par Bruno Colson -- La fin de la guerre / par Eric de la Maisonneuve -- Clausewitz au XXIe siecle / par Emmanuel Terray -- La reference au droit international comme justification du recours a la force / par Olivier Corten -- Les conflits modernes et les medias / par Jamie Shea -- L'idee de guerre juste a-t-elle encore un sens? / par Myriam Revault d'Allonnes -- La question de la defense dans l'integration europeenne / par Christian Franck -- La gestion civile des crises par l'Union Europeenne dans le contexte du developpement d'une politique de prevention des conflits / par Bernard Adam -- Quelques breves reflexions / par Jean-Michel Sterkendries -- Postface : la tragedie de l'histoire / par Eric de la Maisonneuve.

Dans le prologue de la Condition de l'homme moderne, H. Arendt prédit des temps dans lesquels les hommes ne pourront plus penser ce qu'ils font car les mots pour le faire leur manqueront. Il y a deux ans, au moment de la campagne aérienne du Kosovo, les nations libres ont eu du mal à trouver les mots pour penser leur recours à la force armée. Comme le rappelle le spécialiste du droit des conflits dans ce volume, Olivier Corten, une première difficulté en la matière était liée à l'absence d'un mandat clair donné par le Conseil de sécurité aux forces alliées ; une seconde, au non respect de l'égalité souveraine des États et du formalisme caractéristique du droit international contemporain. Est-ce à dire pour autant que l'intervention décidée par les démocraties occidentales pour des motifs officiellement humanitaires allait purement et simplement à rencontre du droit international ? Désignée par le président Chirac comme « une opération pour la paix et pour le droit », l'opération « force alliée » fut menée, selon les États européens, au nom d'une certaine moralisation des règles du droit ou de valeurs éthiques prévalant sur le procéduralisme des conditions de recours à la force défendu dans le texte de la Charte des Nations Unies. Mais quelles sont ces valeurs éthiques passant en dignité les requisits d'un ordre international fondé sur l'égalité souveraine des États ? Pour le moins, cette question oblige l'Europe, aujourd'hui plus que jamais, à s'interroger non seulement sur la légalité de ses interventions militaires dans un conflit, mais sur leur éventuelle légitimité, sur les buts politiques qui y sont poursuivis et les moyens mis en œuvre pour les réaliser. À ne pas débattre publiquement de ces questions, le danger est grand de réduire l'horizon pacifique que devraient favoriser les principes démocratiques au rang de ce que Kant appelle « une chimère vide » et de se contenter de paix larvées moins propres que les guerres au terme desquelles elles sont...
